LOCALE

L’installation du Grand Figeac se prépare sous haute tension

3 min

L’élection du président du Grand Figeac s’annonce disputée ce mardi. Entre Vincent Labarthe, le président sortant et Philippe Landrein, nouveau maire de Figeac, les 125 élus communautaires devront trancher. Une « troisième voix » pourrait-elle rebattre les cartes ?

Dix jours après les élections municipales et son lot de surprises, l’installation du nouveau conseil communautaire s’annonce sous haute tension ce mardi 7 avril. Les élus sont convoqués à 9 h 30 à l’espace Mitterrand. Une fois n’est pas coutume, les jeux sont loin d’être faits et l’incertitude domine sur celui ou celle qui prendra les commandes de la communauté forte de 92 communes. 125 élus sont appelés à siéger (Figeac et Leyme ont perdu un siège mais Lissac-et-Mouret en a gagné un). L’ordre du jour s’ouvrira avec l’élection décisive du président. Puis seront déterminés la composition du bureau communautaire et le nombre de vice-présidents qui seront élus un par un.

Le fauteuil de président est convoité par deux candidats d’ores et déjà déclarés : Vincent Labarthe, président sortant, désormais dans l’opposition municipale à Figeac et Philippe Landrein, nouveau maire. Depuis une semaine, tous deux mènent campagne, comptant leurs soutiens sur le territoire. Vincent Labarthe a fait le tour des différents secteurs, allant à la rencontre des maires pour expliquer son projet et les nouvelles orientations qu’il souhaite amener au cours de ce mandat. Philippe Landrein, quant à lui, a envoyé un mail à toutes les mairies afin de lancer un appel aux candidats prêts à le suivre et à se positionner pour un poste de vice-président. Le nouveau maire de Figeac, qui a

demandé un vote à bulletins secrets avec isoloir, compte profiter de la dynamique suscitée par sa large victoire pour faire la différence.

« Une troisième voix »

Depuis les élections municipales, les rapports de force ont été totalement bouleversés. Figeac, la ville-centre de la communauté de communes comme Capdenac-Gare ont vu leur majorité municipale basculer à droite. Les deux plus grandes communes en termes de population comptent un nombre important de conseillers communautaires : à Figeac 16 élus de l'équipe majoritaire du maire Philippe Landrein ainsi que quatre de l'opposition (dont Vincent Labarthe mais aussi Guillaume Baldy, Hélène Lacipière et Cécile Rocca) et à Capdenac-Gare sept conseillers communautaires sont désignés (cinq dans la majorité de et deux dans l'opposition). À l'initiative des nouveaux maires de Capdenac-Gare et de Capdenac-le-Haut, Christophe Pourcel et Jean-Paul Monthioux, une initiative a été lancée pour « faire entendre une troisième voix ». Dans un communiqué daté du samedi 4 avril, Christophe Pourcel a fait part de plusieurs demandes avant la réunion de mardi.

« Après des prises de contacts de plusieurs conseiller(e) s communautaires, à l'initiative de Christophe Pourcel, maire de Capdenac-Gare et Jean-Paul Monthioux, maire de Capdenac-le-Haut, nombreux d'entre eux ne peuvent se satisfaire, comme nous, d'un débat pour la présidence du Grand Figeac uniquement cristallisé autour de l'attribution des fonctions électives. Pourtant, le choix à venir est l'un des éléments les plus structurants pour les 92 communes de l'intercommunalité du Grand Figeac. Il engage les paramètres des choix que nous pourrons faire durant les sept prochaines années. Nous désirons qu'avant toute chose, un débat sur les orientations générales et un engagement formel sur la refondation du pacte de gouvernance et de confiance puisse avoir lieu préalablement à tout vote. Pour notre part, nous portons un changement de pratiques et de méthodes à formaliser dans le cadre d'un nouveau « Pacte de gouvernance et de confiance » autour de quatre piliers fondamentaux que sont

la déconcentration des décisions du Grand Figeac, l'élaboration d'une nouvelle organisation au plus près des habitants, l'établissement d'un nouveau pacte financier et fiscal, et la mise en place d'un PLUIH. »

Audrey Lecomte

